

Association ATOUT FRUIT

BP 70136,
1 Chemin de la Mestrise
09500 MIREPOIX
05 61 60 18 95 ou 06 31 91 68 53
claud.fressonnet@wanadoo.fr
vdumeunier@yahoo.com
www.atoutfruit.fr



ASSEMBLEE GENERALE

9 mars 2009 à Roumengoux

Cette assemblée générale avait pour but principal d'approuver les comptes 2008 ce qui n'a pu être fait lors de l'AG de décembre 2008, et d'évoquer l'actualité de l'association.

- **Le compte de résultat et le bilan financier de 2008** ont été présentés : cette année s'est terminée sur une perte de 2621,04 euros ce qui est une première pour l'association. Les réserves financières ont permis de faire face à ces dépenses plus importantes que les rentrées financières de 2008. Il faudrait en 2009 pouvoir compter sur des recettes plus élevées (« remboursement » des formations professionnelles par VIVEA, aide des fondations sur propositions de projets ...). Il sera nécessaire de relancer l'entreprise OULES qui auparavant versait à l'association 500 euros chaque année mais qui n'a pas encore répondu à notre courrier la sollicitant en ce sens. Le versement du solde de subventions votées par le Conseil Régional en 2004 sera demandé par l'association en mars.

Le compte de résultat et le bilan 2008 ont été approuvés à l'unanimité moins une abstention.

Il a été suggéré de relancer les adhérents n'ayant pas renouvelés leur cotisation.

- **Le maire de Roumengoux demande une intervention d'ATOUTFRUIT sur le verger** solidaire de la commune afin de tailler les arbres et de réfléchir au remplacement des cerisiers morts : il sera proposé à Guy Jimenez de bien vouloir passer une heure ou deux avec l'employé communal afin de tailler et de le former.
- **Au titre des animations**, il a été préconisé d'organiser une journée consacrée d'une part au greffage mais aussi à la taille ce qui pourrait, sur une journée, permettre d'aborder concrètement et suffisamment ces deux thèmes.
- **L'opération sauvegarde et valorisation du patrimoine fruitier et des vergers traditionnels de la haute et moyenne vallée de l'Hers** a été mise en place par ATOUTFRUIT en 2003 et a été financée par les Conseils généraux de l'Ariège, de l'Aude, par l'Union Européenne et le Conseil régional. Cette opération a permis d'inventorier des vergers, de proposer des interventions de restauration à moitié prix et de faire connaître l'association. **Il a été voté la fin de cette opération**, ATOUTFRUIT ne proposera plus aux particuliers propriétaires d'un verger des interventions à moitié prix notamment pour cause de fin de financement de cette opération mais aussi afin de se consacrer à d'autres projets.

- **Le 13 et 14 juin seront organisées sur Mirepoix les journées de l'écoconstruction et de la biodiversité** : ATOUTFRUIT est invité à présenter un stand, il sera donc fait appel à des volontaires quelque temps avant cette date. Il pourra être proposé aux visiteurs des démonstrations de greffage (même si ce n'est pas la période adéquate) et des exemples de résultats de taille (montrer la cicatrisation) sur des branches à prélever.
- **Proposition de l'Agence des arbres** : A Pontopiddan, prenant prochainement sa retraite, propose à ATOUTFRUIT de reprendre l'organisation de formations sur l'arboriculture qu'il organise chaque année (voir http://www.agencedesarbres.org/pages/les_formationen_professionnelles.htm), en échange d'un contrat de jours de formation car il continuerait à intervenir lors de ces formations. D'autres formateurs participent également à ce programme complet permettant à un porteur de projet de pouvoir s'installer avec un savoir faire minimum. Peu d'informations ont été à ce jour échangées, il faudra tout d'abord estimer le volume de travail et le coût d'organisation pour espérer remplir les formations de personnes intéressées et aidées financièrement par différents dispositifs. Ensuite, il faut que ce travail intéresse également Claude Fressonnet dont le volume d'heures que son contrat consacre à ATOUTFRUIT est déjà insuffisant. Le paiement des formations par les participants ne peut se faire qu'après les formations d'une part mais les organismes apportant une aide financière ne la versent que si ceux y participent véritablement : il faut donc un fond de roulement pour payer les formateurs et l'association prendrait un risque à engager des dépenses sur un revenu aléatoire. De plus, la « clientèle » choisit ces formations grâce à la reconnaissance de la « marque » Agence des arbres. Si celle-ci disparaît, comment faire connaître et reconnaître l'offre ATOUTFRUIT ?
- **Le projet d'expérimentation des anciennes variétés présentée déjà à la précédente AG** : l'idée est de les remettre en culture et de permettre aux arboriculteurs et aux porteurs de projets souhaitant s'installer de trouver d'autres débouchés en dehors des variétés de grande diffusion.
Ce projet est à mener à long terme sur plusieurs années en partenariat avec un bureau d'études tel que l'Agence des arbres pour expertiser les arbres portant encore ces anciennes variétés, un pépiniériste qui va greffer les arbres avec des greffons provenant de ces arbres, des arboriculteurs qui accueilleront ces arbres greffés sur une parcelle et en prendront soin, un technicien pour le protocole expérimental et un chef cuisinier qui pourra tester la qualité culinaire de la variété retenue. Au préalable, un travail d'inventaire sera à réaliser afin de trouver les variétés les plus propices pour en prélever des greffons.
On remarque que les compétences existent localement, pépiniéristes, arboriculteurs, bureaux d'étude (Agences des arbres etc.) et qu'ATOUTFRUIT peut être alors une sorte de fédérateur de ces compétences autour de l'idée de la valorisation des anciennes variétés.

Lors de cette AG, il a été décidé, pour assurer le financement, de solliciter des fondations telles que la fondation Barclay's, Jardiland Institut, Véolia Environnement et la Caisse d'Epargne (dans le cadre des PELS) dès que le budget prévisionnel de cette opération aura été réalisé.

Il a été ajouté qu'il faudra protéger les résultats de ces recherches de certains souhaitant s'approprier la variété par une sorte de « privatisation » ou de brevet, et vérifier ce que la législation autorise dans le cas d'un « retour » de ces variétés sur le marché afin de ne pas se retrouver dans la situation de Kokopelli.

Pour clore l'AG, il a été précisé que cette opération décrite ci-dessus ne confère pas un « caractère commercial » à l'association qui ne fera que regrouper des données qui seront mises à disposition des adhérents, particuliers et agriculteurs dans le seul but de sauvegarder des anciennes variétés locales. Notamment, le programme d'animations pour les particuliers adhérents ou non à ATOUTFRUIT est toujours d'actualité, voir www.atoutfruit.fr.